

<b>N°</b>	2023-P06
<b>Au</b>	Conseil d'administration
<b>Date</b>	22-06-2023

<b>Pour</b>	DÉCISION
-------------	----------

### Sujet/titre

Aménagement du nouveau campus de l'Hôpital d'Ottawa – Phase 3 – Centrale pivot de services publics et Phase 4 – Bâtiment principal de l'Hôpital – Avant-projet sommaire à 100 %

### Résumé

- Obtenir l'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design (AFUSD) de l'avant-projet sommaire à 100 % de l'aménagement du nouveau campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa (la « proposition ») pour la centrale pivot de services publics et le bâtiment principal de l'Hôpital.

### Aperçu du risque

- L'Hôpital d'Ottawa (le « requérant ») retiendra les services d'un partenaire de développement du secteur privé qualifié dans le cadre d'une stratégie progressive d'approvisionnement en PPP dirigée par Infrastructure Ontario. La portée fonctionnelle, la conception, les risques et les coûts du projet seront soumis à l'optimisation pendant la phase de développement de la conception. Par conséquent, des changements à l'avant-projet sommaire qui sont recommandés pour approbation à ce moment peuvent être nécessaires. Ces changements seront soumis à l'approbation du conseil d'administration avant la construction.
- L'aménagement et la conception de la route interne du site n'ont pas encore été réglés à la satisfaction de la Division des approbations fédérales (le « régulateur »), mais cette portée des travaux ne fait pas partie de cette demande d'approbation. Le réseau routier interne sera soumis à l'approbation du conseil d'administration en même temps que l'avant-projet détaillé du stationnement – provisoirement prévue pour octobre 2023.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), à titre de gestionnaire de la Ferme expérimentale centrale, a reconnu que des véhicules d'urgence devront être utilisés sur la promenade Maple. Une entente de servitude entre le requérant et AAC est requise et en cours d'élaboration.

### Recommandation

- Que l'AFUSD pour l'aménagement du nouveau campus Civic – Phase 3 – Centrale pivot de services publics et Phase 4 – Bâtiment principal de l'Hôpital – Avant-projet sommaire à 100 % soit accordée, conformément à l'article 12 de la *Loi sur la capitale nationale*, sous réserve des conditions suivantes :

### Étape 3

- Que la proposition de l'avant-projet détaillé subséquente pour la phase 3 soit soumise à la Commission de la capitale nationale (CCN) pour examen et approbation en tant que projet de niveau 2, en tenant compte des exigences des critères de rendement de la CCN (jointés à l'annexe E);
- Que l'approbation de l'avant-projet détaillé pour la phase 3 et des projets habilitants (mobilisation du site et travaux préparatoires) soit déléguée au Comité exécutif du conseil d'administration;

### Étape 4

- Que la proposition de l'avant-projet détaillé subséquente pour la phase 4 soit soumise à la CCN pour examen et approbation en tant que projet de niveau 3, en tenant compte des exigences des critères de rendement de la CCN (jointés à l'annexe E);
- Que l'approbation des projets habilitants (mobilisation du site et travaux préparatoires) pour la phase 4 soit déléguée au Comité exécutif du conseil d'administration en tant que projets de niveau 2;
- Que la préparation et la signature des documents de l'AFUSD soient déléguées au vice-président, Direction de l'aménagement de la capitale.

**Soumis par :**

Alain Miguelez, vice-président, Direction de l'aménagement de la capitale



Signature

## 1. Priorités stratégiques

La proposition est harmonisée avec ce qui suit :

- Priorités du Plan d'entreprise de 2023-2024 à 2027-2028 de la Commission de la capitale nationale (CCN).
  - Priorité 2 : Assurer la planification, la remise en état et la revitalisation des actifs essentiels et du réseau de transport de la région de la capitale nationale.
  - Priorité 4 : Démontrer un leadership à l'échelle du pays en rendant la région de la capitale nationale résiliente aux aléas du climat et durable sur le plan de l'environnement.
- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017)
  - La proposition est étroitement alignée sur les objectifs de prospérité et d'interconnexion décrits dans le Plan pour soutenir « une région de la capitale où il fait bon vivre, qui est attrayante, résiliente, accessible et concurrentielle sur le plan économique ».
  - Pour assurer la cohérence avec les principales orientations stratégiques du Plan de la capitale du Canada et d'autres plans applicables, des critères de rendement (annexe 5) ont été établis afin d'appuyer et d'orienter l'examen par la CCN de toutes les demandes d'approbation fédérale pour L'Hôpital d'Ottawa.
- Plan des terrains urbains de la capitale (2015)
  - Le Plan des terrains urbains de la capitale identifie maintenant le site sélectionné sous la désignation « installation non fédérale ». Les politiques du Plan concernant la planification adaptée au contexte, l'excellence en conception, l'éclairage, l'amélioration des vues et la protection des arbres, entre autres, demeurent pertinentes à cette phase de développement.

## 2. Autorité

*Loi sur la capitale nationale*, article 12

## 3. Contexte

L'aménagement du nouveau campus prévoit un établissement de santé de calibre mondial qui sera l'un des plus grands et des plus avancés au Canada lorsqu'il ouvrira ses portes en 2028. L'hôpital servira de centre régional de soins de santé et d'établissement municipal important dans la région de la capitale. L'aménagement du nouveau campus remplacera l'actuel complexe du Campus Civic de l'Hôpital situé sur l'avenue Carling près de l'avenue Parkdale.

L'aménagement du nouveau campus consiste en une installation durable dont le coût en capital est estimé à environ 3 milliards de dollars et qui fournira des services d'urgence, de soins actifs, d'hospitalisation, de chirurgie et de réadaptation, ainsi que des soins en

clinique externe, de l'éducation et des installations de recherche. Le nouvel hôpital sera le Centre de traumatologie de l'Est de l'Ontario (qui dessert les patients qui ont besoin de soins spécialisés et complexes de Barry's Bay à Cornwall) et le principal centre d'aiguillage d'Ottawa, de l'Est de l'Ontario, de l'Ouest du Québec et d'une partie du Nunavut. En plus de l'hôpital, des utilisations auxiliaires des terres sont proposées dans le cadre de l'aménagement du nouveau campus, y compris des locaux à bureaux, des installations médicales auxiliaires, des installations de recherche et d'enseignement, des espaces récréatifs et des commerces de détail.

En octobre 2021, le conseil d'administration de la CCN a approuvé le plan directeur du site et la modification du Plan des terrains urbains de la capitale afin de tenir compte de l'utilisation du terrain requise pour l'hôpital sur le site de la Ferme expérimentale centrale (FEC). La Ville d'Ottawa a également approuvé en octobre 2021 le plan directeur du site et la levée des dispositions d'aménagement différé du zonage municipal. Le plan directeur du site et les études connexes orienteront l'aménagement futur du site pour L'Hôpital d'Ottawa.

Le plan directeur de l'aménagement du nouveau campus comprend plusieurs éléments. Il s'agit notamment du bâtiment principal de l'Hôpital, du stationnement avec un toit vert accessible au public, d'une centrale de services publics située souterraine, ainsi que d'une tour de recherche et d'un aménagement à usage mixte le long de l'avenue Carling qui permettra des utilisations auxiliaires à l'appui de l'Hôpital. Le nouveau plan directeur de l'aménagement du nouveau campus Civic comprend également un prolongement proposé de la station de l'O-Train du lac Dows au sud de l'avenue Carling afin d'améliorer la connectivité du transport en commun avec le nouvel hôpital et les aménagements auxiliaires. L'aménagement du nouveau campus comprend un plan d'aménagement par étapes qui prévoit la façon dont le site sera aménagé graduellement sur un horizon de 25 ans, à compter de 2022-2023 et qu'à la phase finale prévue en 2048 (voir l'annexe C).

### **Le site** (voir l'annexe A)

Le site pour l'aménagement du nouveau campus est une propriété fédérale de 20 hectares située à l'extrémité est de la FEC, le long de l'avenue Carling, près du lac Dows. Le terrain à l'intérieur des limites du site appartient à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).

Le site fait partie de la Masse des terrains d'intérêt national (MTIN) et est situé entre un quartier urbain central et le milieu agricole de la FEC. Délimité par l'avenue Carling au nord, la rue Preston à l'est et la promenade Prince of Wales au sud-est (désignée comme une entrée panoramique dans la capitale dans le Plan de la capitale du Canada, la parcelle de terre est de forme irrégulière et sa topographie est variable et comprend un escarpement distinctif, peuplé d'arbres matures, qui s'étend en diagonale sur le site.

Le contexte environnant comprend un quartier urbain situé au nord de l'avenue Carling. Le lac Dows et le pavillon du lac Dows sont situés au nord-est de la zone du projet. Le

lac Dows fait partie du canal Rideau, lieu historique national et site du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Le NCSM Carleton, un établissement de la division de la Réserve navale, et l'Arboretum du Dominion sont situés au sud-est de la promenade Prince of Wales. La FEC est située au sud et à l'ouest de la zone du projet.

Le nouvel Hôpital est positionné vers la partie ouest du site, au-dessus de l'escarpement. Il s'agit de la plus grande zone contiguë du site, ce qui permet une configuration optimale du plan d'étage pour les fonctions cliniques de l'hôpital. Il y a deux voies d'accès à l'entrée publique principale de l'hôpital : la route A, qui est en pente depuis l'avenue Carling, et la route B, qui relie la route A à la promenade Prince of Wales. Les véhicules d'urgence arriveront par la promenade Maple, au sud de l'hôpital, et un accès secondaire sera disponible à partir de la promenade Prince of Wales. L'aménagement et la conception du réseau routier d'accès ne sont pas assujettis à cette approbation.

## **Description du projet**

### **Centrale pivot de services publics**

La Centrale pivot de services publics (CPSP) est située au sud de l'hôpital, la hauteur du toit étant conçue pour se situer à la hauteur adjacente de la promenade Maple ou en dessous de celle-ci afin de limiter les vues de la CPSP à partir de la FEC adjacente et de la promenade Maple. Des zones tampons paysagées de l'ordre de 7,5 mètres de largeur (au minimum) seront incluses entre la CPSP et la limite de propriété adjacente avec la FEC.

La CPSP contiendra de l'équipement électrique, de chauffage et de refroidissement desservant l'hôpital et les installations auxiliaires pendant et après la construction. L'établissement est situé près du bâtiment de l'hôpital, car il sert aux fonctions vitales des opérations de l'hôpital, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par année. L'accès des véhicules à la CPSP se fera principalement à partir de la promenade Prince of Wales. Le stationnement sur le toit sera réservé au personnel de l'hôpital et aux fournisseurs de services, y compris ceux qui assurent l'entretien de la CPSP conformément au plan directeur du site déjà approuvé.

### **Bâtiment de l'Hôpital**

Le nouveau bâtiment de l'Hôpital est un établissement de soins ambulatoires et pour patients hospitalisés d'environ 230 000 mètres carrés, sur un terrain de 12,44 hectares, qui nécessite un accès à de multiples niveaux du bâtiment autour du périmètre du bâtiment.

La première phase du bâtiment de l'hôpital comprend un podium central de quatre étages et des tours de soins aux patients de 7 étages (tour ouest) et de 12 étages (tour est) orientés autour de l'entrée principale. Le bâtiment de l'hôpital comporte deux étages

sous le niveau du sol pour accueillir le service des urgences et les installations de gestion du matériel. L'étage le plus bas sera desservi par les quais de chargement surbaissés situés du côté sud de l'immeuble.

Les espaces publics et privés de l'Hôpital sont séparés dans le plan, les visiteurs et les patients ayant accès à l'Hôpital à partir de l'entrée publique principale, face au nord-est, tandis que les services professionnels, y compris les services de transfert ambulancier et les premiers intervenants, utiliseront l'entrée sud-ouest. L'entrée publique principale est accessible à partir de l'intersection de l'avenue Carling et de l'avenue Champagne par une nouvelle rue interne qui donne également accès au point de dépôt couvert de l'urgence et à l'aire de stationnement de courte durée qui sera située sous l'entrée principale. Le réseau routier d'accès ne fait pas partie de cette approbation.

L'accès principal à l'Hôpital pour les véhicules d'urgence se fera à partir de l'avenue Carling par la promenade Maple. Un accord immobilier entre L'Hôpital d'Ottawa et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) est proposé pour permettre l'utilisation de la promenade Maple pour l'accès aux véhicules d'urgence. Un accès redondant pour les véhicules d'urgence est fourni à partir de la promenade Prince of Wales. Le stationnement réservé au personnel autorisé et aux premiers intervenants est adjacent à l'entrée sud-ouest du personnel.

*Connectivité du transport en commun et mobilité active (pour information, ne fait pas partie de cette approbation)*

- L'Hôpital d'Ottawa et la Ville d'Ottawa participent aux travaux de planification en cours pour assurer une connectivité solide entre la station du Lac-Dows = (ligne 2 de l'O-Train) et l'Hôpital à son ouverture en 2028. La station de l'O-Train comprendra une entrée au sud de l'avenue Carling et une liaison continue grâce à une passerelle menant à l'édifice de l'Hôpital.
- La Ville d'Ottawa prévoit des mesures de priorité pour le transport en commun et des voies prioritaires pour les autobus pour l'avenue Carling, ce qui améliorera davantage le service de transport en commun vers le site. Ces améliorations devraient être mises en œuvre avant l'ouverture de l'Hôpital au public en 2028. Les routes A et B sur place devraient accepter les autobus et la coordination avec OC Transpo est en cours.
- Il y a un réseau de sentiers pédestres qui imprègnent le site pour desservir les lignes existantes et futures. Ces liens maintiendront l'accès public à l'Hôpital et aux destinations à proximité de celui-ci une fois l'Hôpital ouvert. Le sentier de la ligne 2 sera déplacé à l'intérieur des limites du site et des détours temporaires seront fournis pendant la construction. Le sentier donnera accès à un stationnement abrité pour vélos situé dans le stationnement et à l'entrée ouest. Pour atteindre les objectifs de répartition modale, il est essentiel de fournir une connectivité solide au site via les modes actifs.
- Cette phase consistera à construire des trottoirs et des pistes cyclables séparés le long du côté est de la route A jusqu'à l'esplanade principale de l'Hôpital à partir de l'intersection des routes A et B et finalement reliés au sentier de la ligne 2. Une piste

cyclable unidirectionnelle en direction est, séparée du trottoir de l'avenue Carling, est également prévue le long de la façade de l'avenue Carling jusqu'à l'intersection de la route A.

### *Stationnement*

Le nombre total de places de stationnement proposé pour les phases 3 et 4 est de 622 places (513 pour le personnel et 109 pour le public) :

- 75 places au niveau du stationnement d'urgence, dont 11 places de stationnement accessibles et 12 places pour les personnes à mobilité réduite.
- 34 places au niveau de l'entrée principale, y compris 11 places de stationnement accessibles, 6 places à mobilité réduite et 17 places de stationnement de courte durée.
- Le nombre exact de places de stationnement pour vélos et leur emplacement seront déterminés dans le cadre de la conception de chaque phase. On s'attend à ce que le total fourni respecte ou dépasse le minimum de 630 places requis en vertu du règlement de zonage municipal et qu'il appuie les objectifs de partage des modes de transport énoncés dans le Plan de gestion de la demande en transport. Il y aura également un mélange d'espaces de stationnement intérieurs et extérieurs pour vélos à court et à long terme.

### *Services publics et entretien*

- La CPSP proposée.
- Les infrastructures souterraines fédérales existantes sur place (conduites d'eau principales, égouts pluviaux et sanitaires) seront en grande partie remplacées dans le cadre du plan directeur d'entretien proposé pour appuyer l'aménagement proposé. Le service existant aux installations fédérales adjacentes de la FEC sera maintenu. Des plans d'entretien détaillés intégrant les pratiques exemplaires de gestion des eaux pluviales seront fournis dans le cadre de chaque phase d'élaboration.
- Un garage d'ambulances couvert est identifié pour le côté sud-est du bâtiment de l'Hôpital adjacent à la CPSP.
- Une zone de chargement dépressionnaire est située du côté sud du bâtiment de l'Hôpital, avec un dépistage visuel fourni par les arbres existants et de nouvelles plantations le long de la promenade Prince of Wales.

### **Approbations précédentes**

- Novembre 2022 – Plan directeur de l'aménagement du nouveau campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa et modification n° 1 au Plan des terrains urbains de la capitale
- Janvier 2022 – Aménagement du nouveau campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa – Phase 2 du stationnement et du parc sur le toit – Avant-projet sommaire
- Mars 2022 – Aménagement du nouveau campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa – Phase 2 du stationnement et du parc sur le toit – Travaux préliminaires, partie 1

- Octobre 2022 – Aménagement du nouveau campus Civic de L'Hôpital d'Ottawa – Phase 2 du stationnement et du parc sur le toit – Travaux préliminaires, partie 2

#### **4. Analyse des options / Analyse du personnel de la CCN**

Le plan directeur du site et l'avant-projet sommaire des phases 3 et 4 de l'aménagement du nouveau campus ont été présentés pour commentaires au Comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier (CCUDI).

##### **Commentaires du CCUDI**

Le 20 mai 2021, le plan directeur du site a été présenté au CCUDI aux fins d'examen et de commentaires. Le comité a appuyé l'orientation et a fait des suggestions à prendre en considération au fur et à mesure de l'avancement de la conception, notamment :

- Il est important de maintenir l'accès du public à la promenade Maple et d'appuyer l'amélioration de la zone tampon paysagée le long des limites du site, à côté de la ferme, afin de conserver son caractère paysager.
- L'escarpement pourrait être une possibilité de connectivité vers l'ouest de l'avenue Carling. L'Hôpital ne doit pas devenir un obstacle majeur pour les piétons et les cyclistes dans la zone.

Le procès-verbal de la réunion du CCUDI se trouve à l'annexe F.

Le 24 novembre 2022, l'avant-projet sommaire de l'Hôpital a été présenté au CCUDI pour examen et commentaires. Le comité a appuyé l'orientation de l'avant-projet sommaire et a fait des suggestions à prendre en considération au fur et à mesure de l'avancement de la conception, notamment :

- Développer un environnement dynamique qui va au-delà du concept traditionnel d'hôpital.
- S'assurer que la conception est cohérente pour relier le stationnement et le pavillon de l'Hôpital.
- S'assurer que l'ameublement du site est adéquat. Bancs, poubelles, élimination des cigarettes dans les aires désignées pour fumer. Compte tenu de la distance par rapport à la station de l'O-Train, s'assurer que des aires de repos adéquates sont fournies.
- L'utilisation de bois ou de matériaux plus chauds est encouragée pour apporter de la richesse dans le paysage et offrir un contraste avec le revêtement métallique.
- La crainte que le processus d'approvisionnement puisse avoir une incidence sur le choix des matériaux et la qualité des produits de revêtement métallique peut varier considérablement.
- Maximiser la végétation, envisager de planter des arbres dans le stationnement et sur l'esplanade, augmentant ainsi la quantité de verdure visible des chambres des patients hospitalisés.



- Il faudrait poursuivre le développement de la gestion des eaux pluviales.

Le procès-verbal de la réunion du CCUDI se trouve à l'annexe G.

### **Examen par le personnel**

La proposition est généralement alignée sur les politiques et les objectifs stratégiques du Plan de la capitale du Canada, en particulier les objectifs pour « Une capitale dynamique et branchée » visant à bâtir une région de la capitale agréable, attrayante, résiliente, accessible et concurrentielle sur le plan économique qui fait partie du cadre stratégique du Plan.

Le personnel a examiné la présentation de l'avant-projet sommaire et la proposition répond efficacement à la grande majorité des critères de rendement de la CCN et demeure conforme à l'intention de conception du plan directeur d'approbation du site. Des ajustements ont été apportés à la conception afin de répondre aux commentaires du personnel et du CCUDI.

L'aménagement proposé tient compte des conditions aux limites du site. D'autres arbres ont également été désignés aux fins de protection, tandis que des plantations supplémentaires sont proposées le long des limites du site avec l'Observatoire fédéral afin de mieux appuyer l'intégration de l'Hôpital dans le caractère paysager de la ferme. Le long de la promenade Prince of Wales, une solide zone tampon végétalisée améliorera la vue le long de l'entrée panoramique et cachera le quai de chargement.

Le personnel de la CCN a déterminé les points devant être résolus à l'étape de l'avant-projet détaillé conformément aux critères de rendement propres au projet de la CCN, notamment :

- L'aménagement et la conception de la route intérieure (route A et route B).
- Réduire le stationnement en surface aux exigences minimales de la Ville d'Ottawa (3 097 places de stationnement au total pour l'ensemble de l'aménagement conformément au plan directeur du site approuvé) et respecter les critères de développement durable des sites afin de conserver les terres désignées pour un développement futur comme espaces verts perméables jusqu'à ce que le développement ait lieu.
- Élaboration de plans de couvert forestier confirmant l'atteinte d'un couvert forestier de 40 % en 40 ans. Si ce n'est pas possible, il faut chercher des endroits à proximité pour y planter d'autres arbres.
- Bien qu'il y ait eu des modifications pour tenir compte des commentaires de la CCN visant à améliorer la connectivité et la porosité des piétons dans la majeure partie du site, la connectivité à la FEC depuis le nord-est jusqu'à la limite sud du site n'est toujours pas résolue. Avec des mesures d'atténuation adéquates, on s'attend à ce qu'une connectivité améliorée puisse être fournie en toute sécurité pour éviter de nuire aux opérations dans cette zone.

- L'importance des détails architecturaux continue d'évoluer afin d'intégrer les différentes phases de construction et l'ensemble au paysage culturel et au contexte patrimonial.
- Un recul paysager de 7,5 mètres avec des plantations supplémentaires entre la CPSP et la FEC a été introduit pour dissimuler le caractère utilitaire de la CPSP. D'autres améliorations font l'objet de discussions avec le requérant pour s'assurer que cette zone tampon verte n'est pas compromise par les murs de soutènement proposés.

## 5. Détails financiers

La proposition ne prévoit pas de contribution financière de la CCN.

## 6. Possibilités et résultats attendus

L'aménagement du nouveau campus fait partie de l'un des plus importants secteurs de ré-urbanisation de la ville au cours des dernières années, y compris le plan secondaire plus vaste du district de Preston-Carling. Les principaux nouveaux développements du domaine public comprennent une entrée publique à l'Hôpital, une entrée principale, un jardin de contemplation en pierre, une promenade en forêt autour de l'Hôpital et les panoramas de rues connexes des routes A et B. La plupart des traitements de bordure autour du site de l'Hôpital sont conçus pour être de bons voisins avec des propriétés municipales et fédérales adjacentes, comme l'Observatoire fédéral, la FEC, la pittoresque promenade Prince of Wales et l'avenue Carling. Ce faisant, une grande partie du paysage existant sera conservé le long de la promenade Prince of Wales et agrandie le long des limites sud des promenades Maple et Birch, dans le but que la proposition soit bien intégrée au paysage environnant.

La connexion directe à l'O-Train contribuera à la division des objectifs du mode de transport et appuiera le cadre de durabilité en réduisant l'utilisation des véhicules.

La construction finale devrait être une expérience hospitalière unique qui soutiendra les patients, les visiteurs et le public dans un environnement de type parc proche de nombreuses caractéristiques naturelles et de possibilités commerciales pour les 100 prochaines années.

## 7. Harmonisation avec les politiques du gouvernement et de la CCN

L'Hôpital d'Ottawa est en train de développer un nouveau paradigme de durabilité dans la conception de l'Hôpital dans l'aménagement du nouveau campus. L'Hôpital d'Ottawa, avec ses architectes de projet, a déjà commencé à adopter une approche de conception holistique et durable.

L'Hôpital d'Ottawa a entrepris une analyse comparative des cadres de réglementation pertinents (stratégies de développement durable du gouvernement fédéral et de la

CCN), des systèmes de certification tiers reconnus à l'échelle internationale (One-Planet Living, LEED et WELL), des priorités des propriétaires et des projets de référence, et a élaboré un cadre de projet hybride de durabilité de synthèse afin de servir d'échafaudage organisationnel pour les valeurs fondamentales de conception durable en tenant compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de l'atténuation des changements climatiques.

Le cadre de durabilité hybride du projet a été élaboré en fonction des priorités établies au cours d'un processus de consultation avec la communauté de L'Hôpital d'Ottawa, les établissements affiliés, le personnel et les représentants des patients pour :

- Favoriser une expérience humaine active et sociale pour promouvoir la santé, le bien-être et le bonheur.
- Fournir un environnement sécuritaire aux piétons et des voies cyclables.
- Réaliser des gains environnementaux : air plus propre, réduction de la demande d'énergie, technologie des énergies renouvelables, sources de combustibles à faible teneur en carbone, conception à l'épreuve du temps pour être « prêt pour une consommation énergétique carboneutre ».

La conception de la proposition a été influencée par plusieurs considérations liées à l'analyse comparative entre les sexes et devrait profiter positivement aux patients et aux visiteurs dans la région de la capitale. La conception introduira un nouvel espace vert urbain qui servira d'installation pour la collectivité voisine et devrait profiter à toutes les populations. La conception a été appuyée par la préparation de rapports sur l'accessibilité et la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM). L'accès sans obstacle a été une priorité, et une attention particulière a été accordée au trajet entre l'O-Train et le bâtiment principal de l'Hôpital. Le personnel de la CCN continue d'encourager le requérant à intégrer un lien à l'intérieur du site où des bancs ou des aires de repos seront fournis. La majorité des toilettes de l'Hôpital seront universelles.

De plus, la proposition est généralement harmonisée (voir la section 4) avec les politiques et les objectifs stratégiques du Cadre de planification de la capitale, notamment :

- Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067 (2017)
- Plan de secteur du cœur de la capitale du Canada (2005)

## 8. Risques et mesures d'atténuation

Risque	Probabilité	Incidence	Mesure d'atténuation
Dans le cadre du processus d'approvisionnement d'Infrastructure Ontario, L'Hôpital d'Ottawa retiendra les services d'un partenaire de développement du secteur privé pour terminer l'avant-projet détaillé.	Élevée	Élevée	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Hôpital d'Ottawa a inclus les critères de rendement de la CCN dans les spécifications des extraits propres au projet pour guider l'entreprise du projet vers l'achèvement.</li> <li>L'avant-projet sommaire servira de base à la phase de conception élaborée.</li> <li>Le personnel de la CCN a recommandé la prescription d'éléments clés de conception architecturale et de matériaux.</li> </ul>
La proposition comprend des espaces verts publics, mais il manque une connectivité piétonnière suffisante avec la FEC à partir du nord-est.	Modérée	Modérée	<ul style="list-style-type: none"> <li>À l'heure actuelle, les piétons souhaitent fortement accéder aux destinations de la FEC. Cette route sera impraticable avec l'ajout de la CPSP et le changement de pente résultant de l'exigence de la route E.</li> <li>Le personnel de la CCN continuera de fournir des conseils au requérant pour s'assurer que l'avant-projet détaillé est conforme aux critères de rendement de la CCN.</li> </ul>
Perte d'espaces verts	Modérée	Modérée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des plans détaillés de préservation des arbres et de compensation seront préparés pour répondre aux exigences de la CCN dans le cadre de chaque phase de développement.</li> <li>Cette phase préserve les arbres existants situés le long des limites du site le long de la promenade Prince of Wales et accorde la priorité à la protection des arbres matures importants sur le site, dans la mesure du possible.</li> </ul>
Répercussions sur les bâtiments et	Modérée	Modérée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un addenda à l'Énoncé d'incidence sur le patrimoine culturel (EIPC) a</li> </ul>

sites patrimoniaux désignés existants			<p>permis de déterminer les mesures d'atténuation particulières à mettre en œuvre pour réduire au minimum les répercussions négatives de cette phase d'aménagement sur le paysage, y compris le canal Rideau.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les recommandations de l'EIPC préparées au cours de la phase du plan directeur du site et l'addenda de l'EIPC préparé au cours de cette phase de développement seront renforcées par les conditions des approbations pour les phases 3 et 4.</li> </ul>
---------------------------------------	--	--	--

## 9. Mobilisation du public et communications

- L'équipe des communications et de l'engagement de L'Hôpital d'Ottawa a été chargée d'élaborer des plans de mobilisation pour les publics externes.
- La vision du projet de L'Hôpital d'Ottawa pour la planification et la conception de ce nouvel établissement de soins de santé du XXI<sup>e</sup> siècle adopte le Cadre de mobilisation du public de l'Ontario comme fondement de son approche. Le Cadre comprend l'élaboration d'un processus de mobilisation en plusieurs étapes qui « répondra aux préoccupations de la collectivité, sera transparent dans sa prise de décisions et sera clair dans sa conception et ses objectifs ».
- Entre novembre 2017 et janvier 2018, l'Hôpital a organisé une journée portes ouvertes ainsi que sept séances d'information à Ottawa et dans l'est de l'Ontario, en plus de lancer un outil de mobilisation en ligne, afin d'informer et de mobiliser le public et les intervenants dans le processus.
- L'Hôpital a également formé un Groupe de mobilisation publique (GMP) du nouveau campus composé de membres de la communauté, d'intervenants et de patients. Environ 32 groupes et organismes ont accepté l'invitation à participer, y compris Investir Ottawa, la Civic Hospital Neighbourhood Association, la Glebe Annex Community Association, Patrimoine Ottawa, le Collège Algonquin, l'Alliance pour les espaces verts d'Ottawa, Centraide et la Fondation communautaire d'Ottawa. Le GMP comprend également des représentants de L'Hôpital d'Ottawa, de la Ville d'Ottawa et de la CCN. Le groupe s'est réuni régulièrement pour examiner les aspects communautaires de la conception du campus et formuler des recommandations à présenter au conseil des gouverneurs de L'Hôpital d'Ottawa.
- De plus, le conseil des gouverneurs de L'Hôpital d'Ottawa a établi un cercle consultatif des peuples autochtones pour l'aménagement du nouveau campus Civic. L'objectif du groupe est d'établir des partenariats significatifs avec les peuples autochtones, d'établir la confiance dans les efforts mutuels visant à bâtir le meilleur hôpital possible et de mettre l'accent sur les éléments culturels autochtones, la création d'emplois, l'investissement économique, l'éducation et la formation. Le groupe comprendra des représentants nationaux et locaux des Premières Nations

algonquines et mohawks, des Métis, des Inuits et des Autochtones vivant en milieu urbain.

- En cours – L'Hôpital d'Ottawa a communiqué les résultats du processus de mobilisation du public et a présenté les rapports des réunions publiques et les réponses à la CCN.
- En cours – Le personnel de la CCN a rencontré régulièrement L'Hôpital d'Ottawa pour fournir des conseils et des directives techniques conformes aux critères de rendement de la CCN et aux commentaires du CCUDI. Ces réunions ont réuni le personnel de la Ville et d'autres intervenants pertinents, au besoin, pour faciliter les discussions et l'intégration de tous les intérêts.
- En cours – Le personnel de la CCN a mis sur pied un groupe de travail composé de représentants des organismes fédéraux concernés afin de coordonner l'examen de l'énoncé d'incidence sur le patrimoine culturel et d'assurer une coordination appropriée pour le processus d'approbation fédérale de l'utilisation du sol et du design des diverses étapes de l'élaboration.
- En cours – La Division des approbations fédérales de la CCN travaille en collaboration avec la Division des biens immobiliers et L'Hôpital d'Ottawa afin de comprendre les synergies potentielles entre le nouvel Hôpital et le réaménagement futur du pavillon du Lac-Dows adjacent et d'en tirer parti.

## 10. Prochaines étapes

- Approbation de niveau 2 pour les projets d'habilitation – été/automne 2023
- Achèvement prévu des travaux de construction – 2028

## 11. Liste des annexes

- Annexe A – Localisation du site
- Annexe B – Plan directeur du site (approuvé en octobre 2021)
- Annexe C – Plan directeur des phases du site
- Annexe D – Sélection des dessins de conception
- Annexe E – Critères de rendement propres au projet de la CCN de 2021
- Annexe F – Extrait du procès-verbal du CCUDI de mai 2021 (plan directeur du site)
- Annexe G – Extrait du procès-verbal du CCUDI de novembre 2022

## 12. Auteurs de la proposition

- Alain Miguelez, vice-président, Aménagement de la capitale (AC)
- Isabel Barrios, directrice, Approbations fédérales et programmes du patrimoine et de l'archéologie (AFPA), AC
- Jason Hutchison, chef, Approbations fédérales du design, AFPA, AC
- Nicole Howard, architecte principale, Approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières, AFPA, AC

- Christopher Meek, planificateur principal de l'utilisation du sol, Approbation fédérale de l'utilisation du sol, du design et des transactions immobilières, AFPA, AC

# Annexe A – Carte de localisation

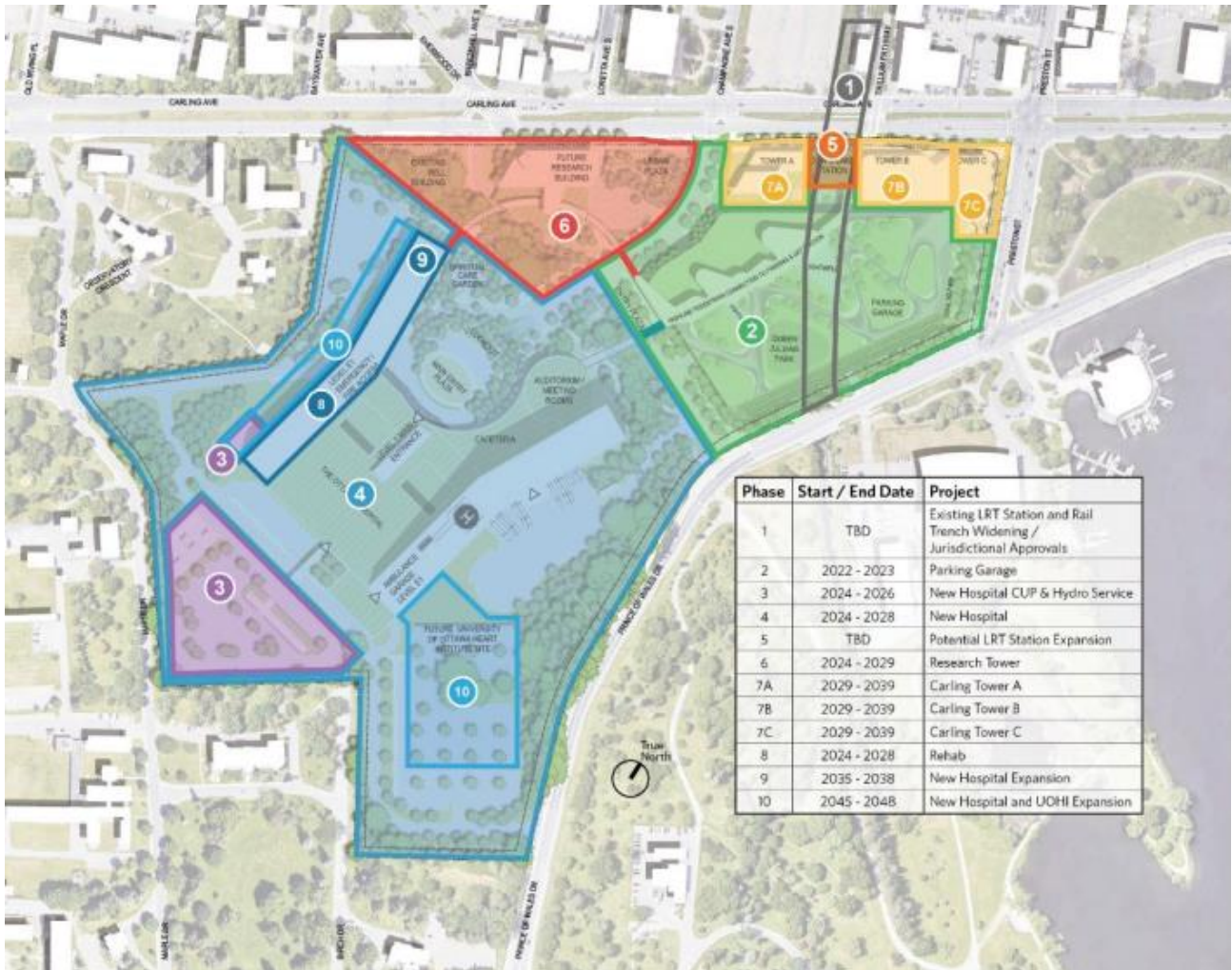




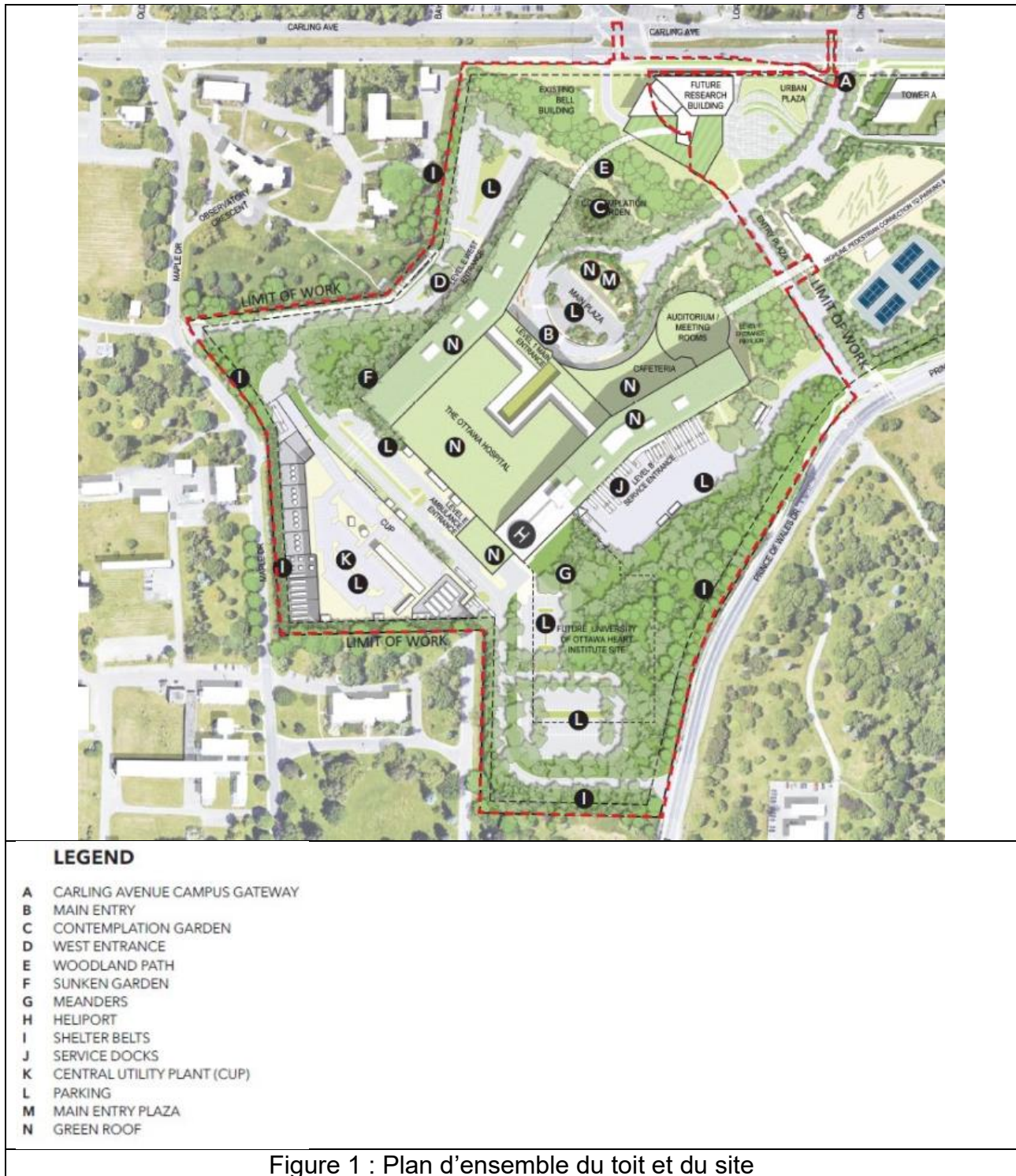
Annexe B – Plan directeur du site (approuvé en octobre 2021)



## Annexe C – Plan directeur des phases du site



## Annexe D – Sélection des dessins de conception



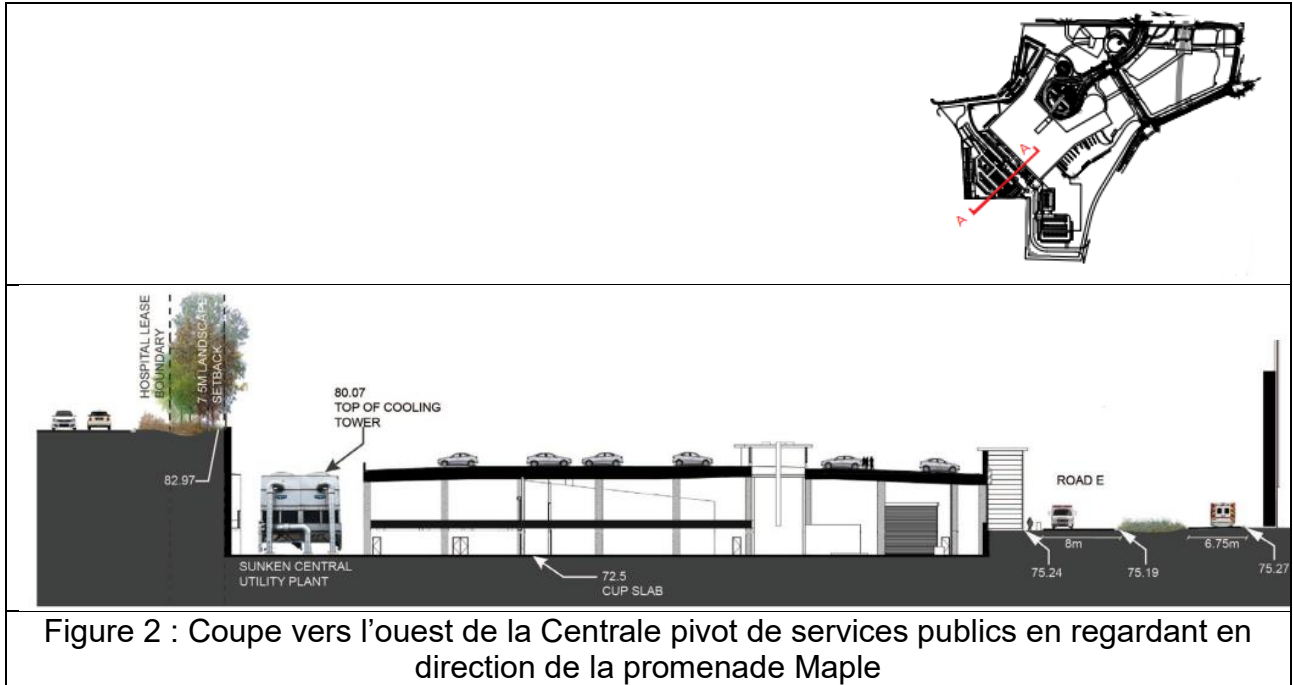


Figure 2 : Coupe vers l'ouest de la Centrale pivot de services publics en regardant en direction de la promenade Maple

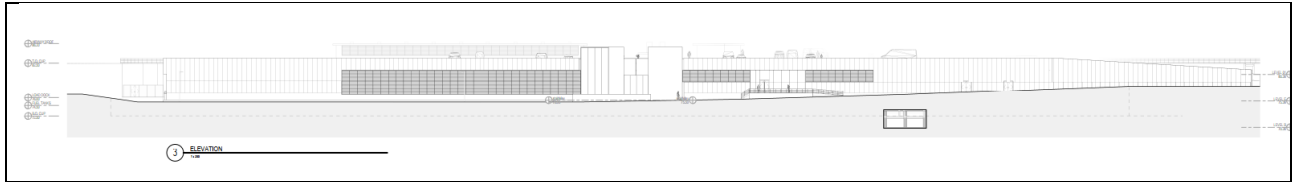
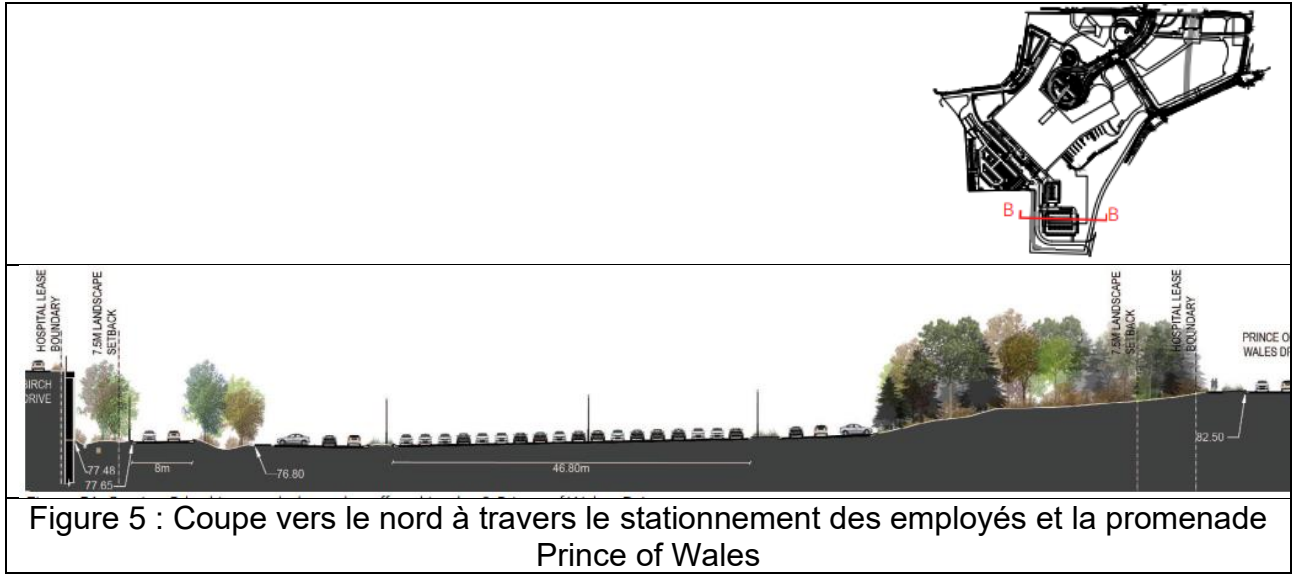


Figure 3 : Centrale pivot de services publics – 09-06-2023 élévation nord



Figure 4 : Vue vers l'est – Centrale pivot de services publics à la droite



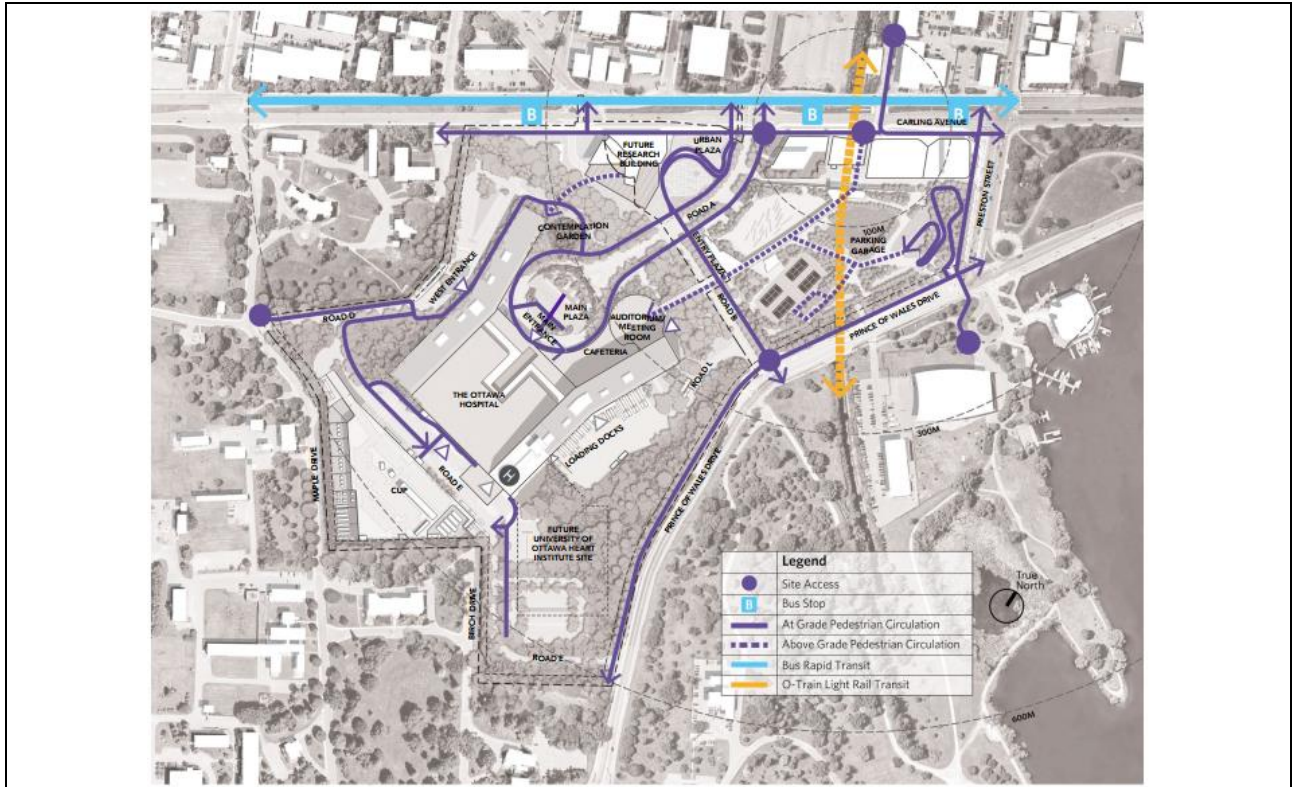


Figure 7 : Circulation des piétons et des transports en commun

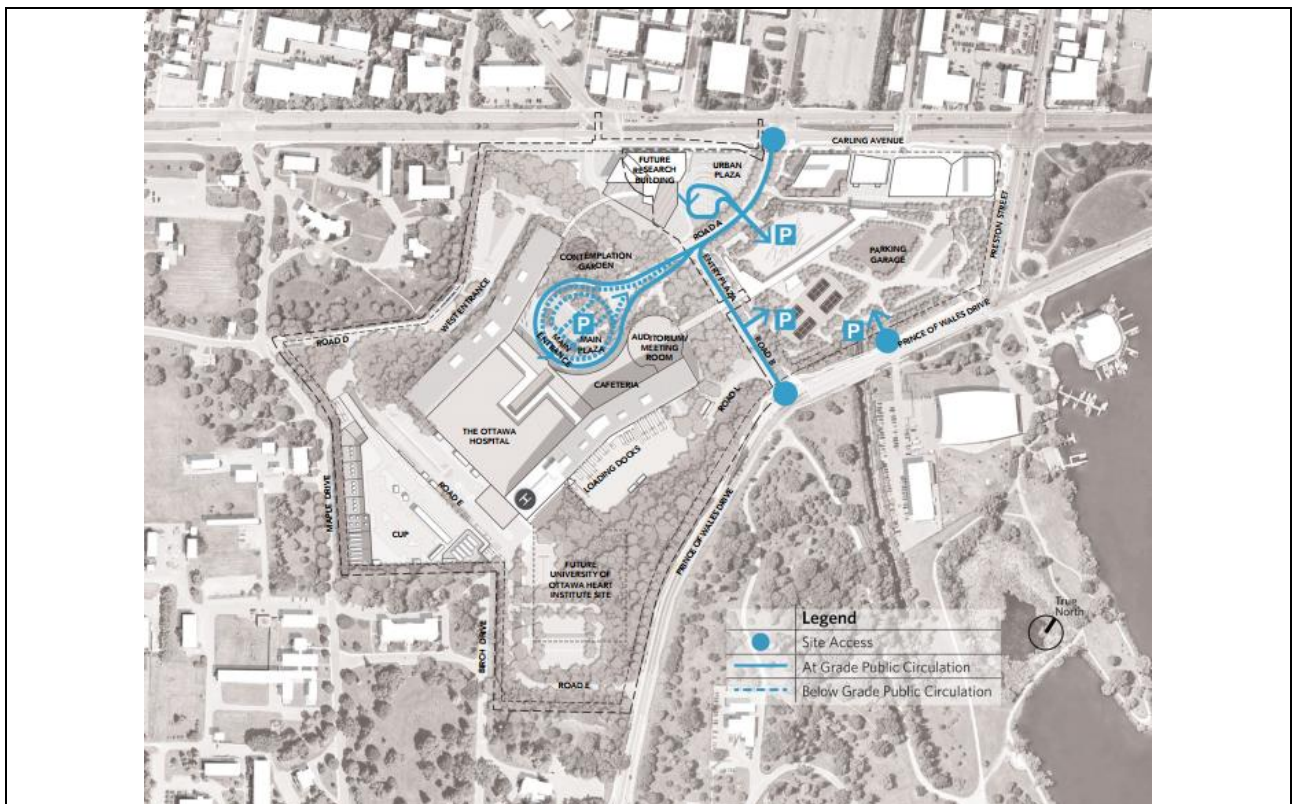


Figure 8 : Circulation des véhicules du public

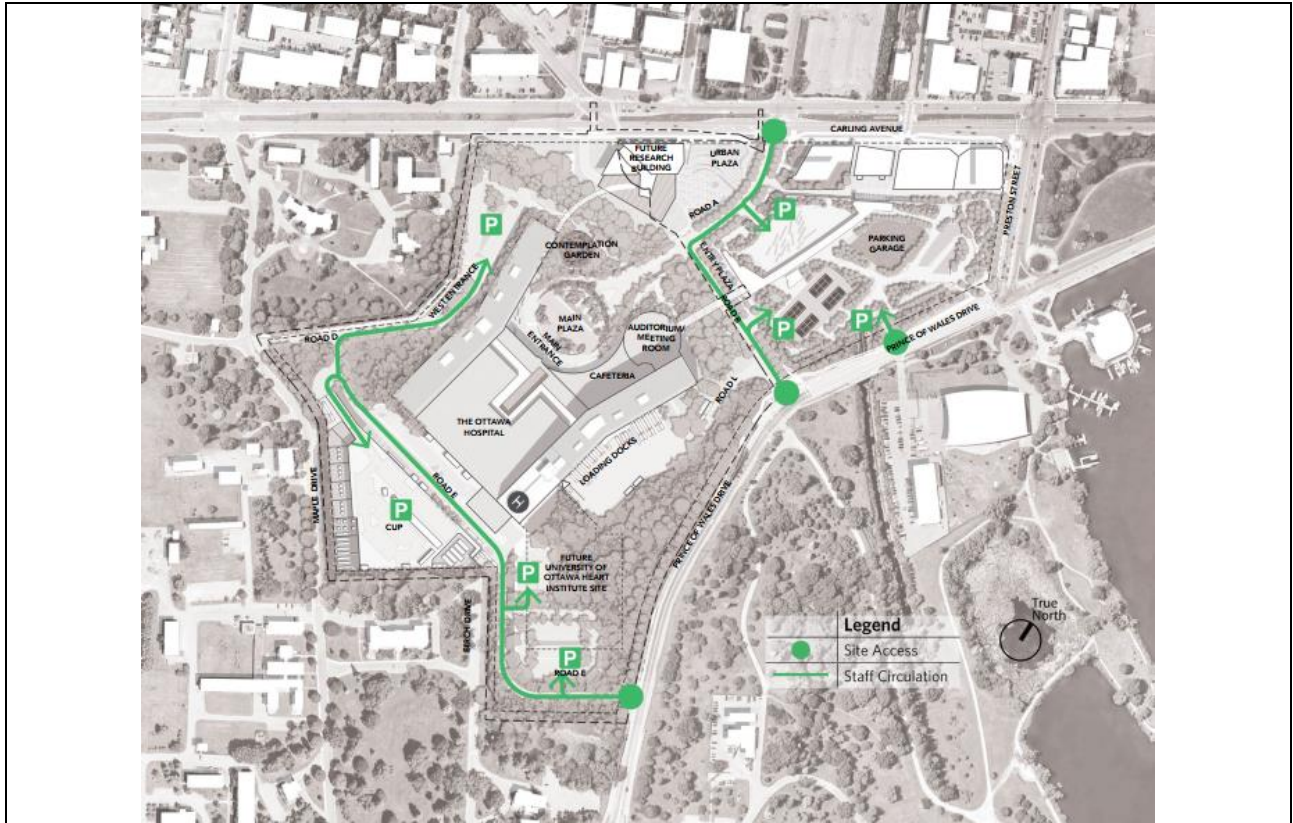


Figure 9 : Circulation des véhicules du personnel

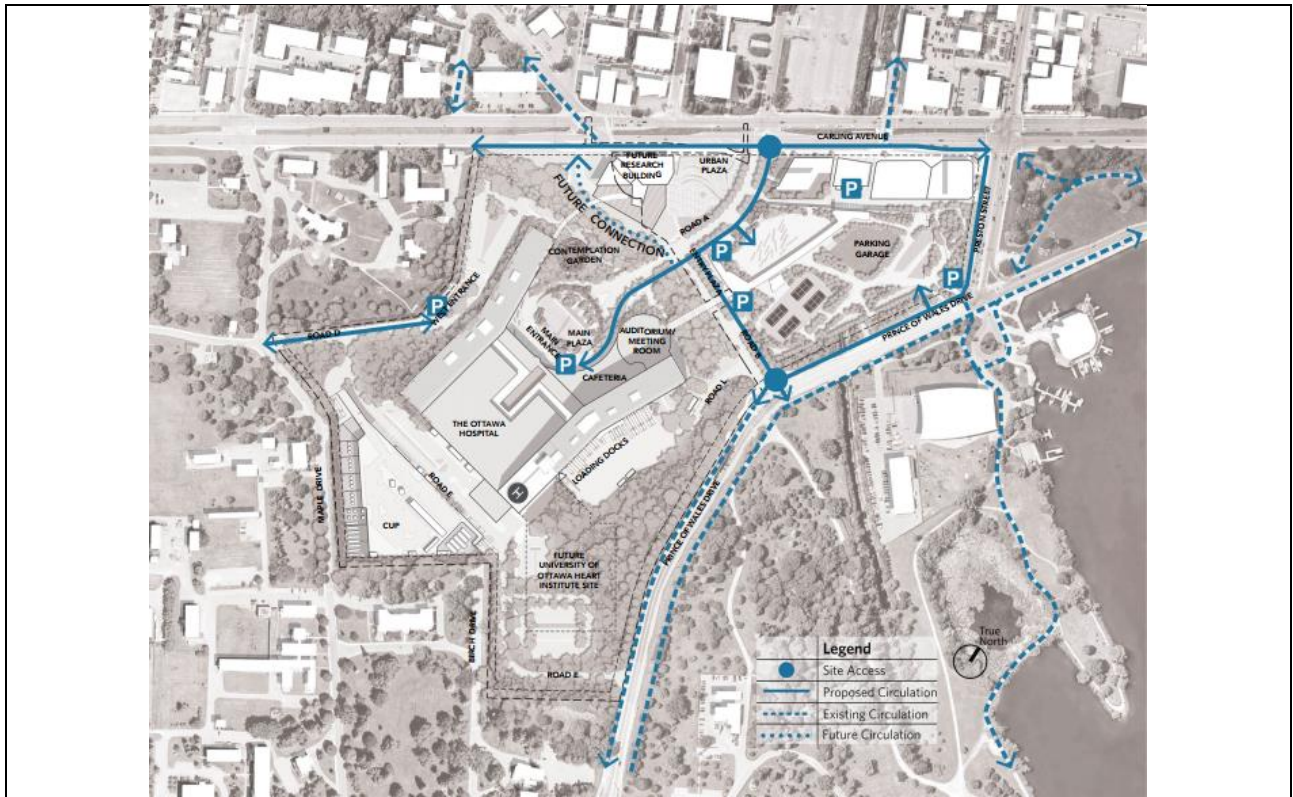


Figure 10 : Circulation cycliste

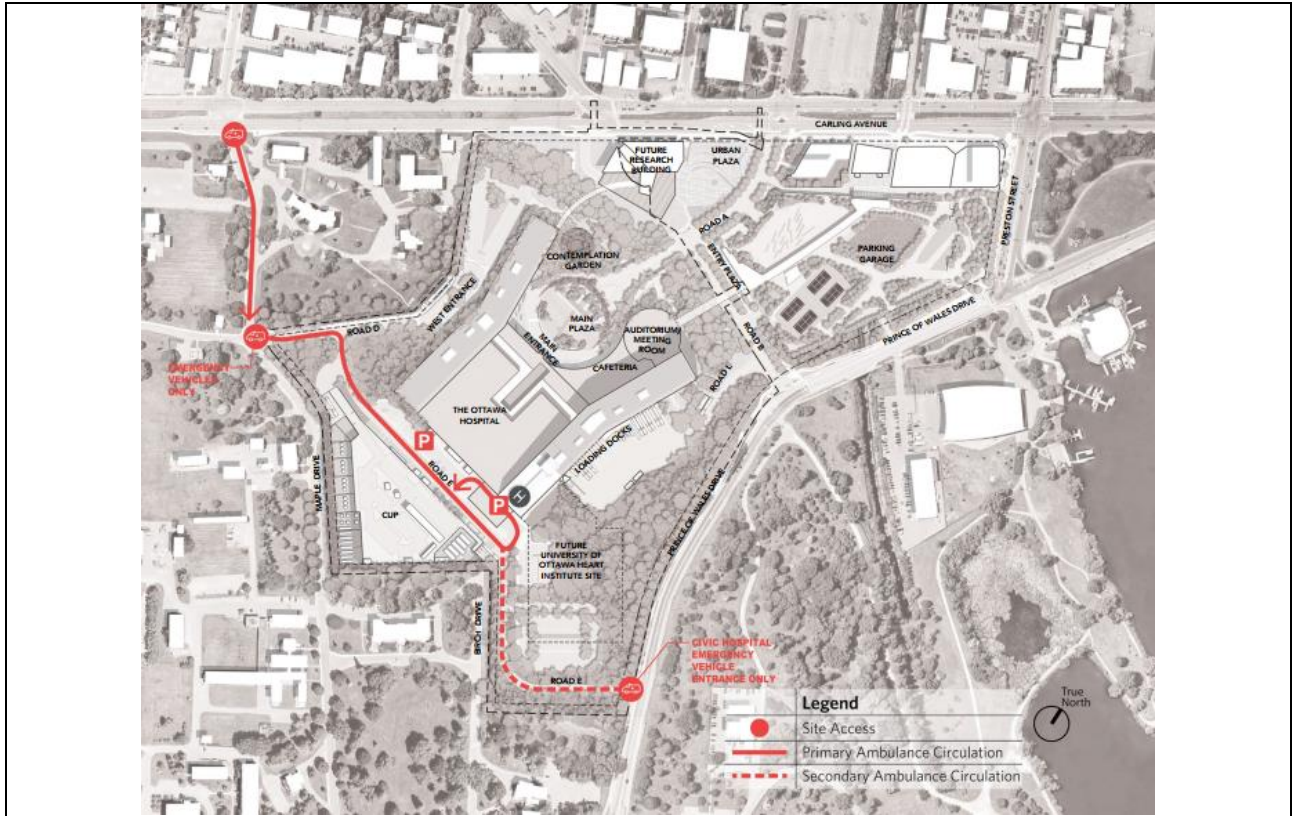


Figure 11 : Hôpital – Circulation des services d'urgence



Figure 12 : Vue d'ensemble en direction du sud-est





Figure 13 : Place principale de l'Hôpital



Figure 14 : Place principale de l'Hôpital

## **Annexe E – Critères de rendement propres à la CCN pour le Plan directeur d’implantation du nouveau campus de L’Hôpital d’Ottawa**

### **CRITÈRES DE PERFORMANCE**

**Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial** – Le requérant doit démontrer que la proposition s’intègre harmonieusement dans son cadre – sur les plans physique, visuel, fonctionnel et de l’expérience dans toutes les phases d’aménagement.

*Pour répondre à ce critère, la proposition doit :*

- i. S’assurer de la continuité et de la compatibilité avec les conditions en périphérie de l’emplacement en ce qui concerne l’échelle, la forme, la densité, la hauteur, l’utilisation du sol, les matériaux, l’aménagement paysager, la visibilité et l’importance;
- ii. Favoriser l’utilisation toute l’année du transport en commun et la mobilité active plutôt que les véhicules privés;
- iii. Situer les usages à haute densité et favorables au transport en commun à proximité des services de transport en commun;
- iv. Créer un point de repère institutionnel reconnaissable à partir des approches sans compromettre l’intégrité des points d’observation essentiels déterminés par la CCN\*, ainsi qu’une façade publique au niveau de la voie publique;
- v. Renforcer le rôle (symbolique, culturel et scientifique), la compréhension du public, l’utilisation et l’exploitation des lieux patrimoniaux environnants – Ferme expérimentale centrale, Observatoire fédéral, Arboretum du Dominion, Musée de l’agriculture et de l’alimentation du Canada, promenade Prince of Wales (entrée panoramique de la capitale) et canal Rideau;
- vi. Favoriser une connectivité et une perméabilité intuitives, attrayantes, sûres et accessibles de l’emplacement, notamment aux endroits suivants :
  - a. Pour aller à l’entrée publique principale de l’hôpital et en venir;
  - b. À partir des axes routiers en bordure de l’emplacement, afin de faciliter l’accès du public aux emplacements voisins;
  - c. Entre les points d’intérêt et les équipements extérieurs sur l’emplacement (entrées publiques, aires de détente active, espaces verts, relief naturel et points d’observation);
  - d. Aux points d’intérêt et aux équipements des emplacements voisins (services de transport en commun, sentiers, trottoirs, pistes cyclables, Ferme expérimentale centrale, Arboretum du Dominion, Observatoire fédéral, Musée de l’agriculture et de l’alimentation du Canada);
- vii. Dans toute la mesure du possible, éloigner les installations (structures de stationnement, espaces de stationnement en surface, quais de chargement, services publics, etc.) des endroits les plus visibles de l’emplacement, limiter leur dimension et les dissimuler;
- viii. Préserver la clarté du relief naturel;
- ix. Maximiser la préservation de la végétation mature non envahissante, en portant une attention particulière aux arbres distinctifs le long de l’escarpement;
- x. Assurer une coexistence harmonieuse des nouvelles utilisations du sol et des activités liées aux utilisations voisines (bruit, vibrations, accès à l’emplacement, etc.) durant et après les travaux.

**Excellence en matière de design et innovation** – Le requérant doit démontrer que la proposition égale ou surpasse les meilleures pratiques en matière de design, d’implication des parties prenantes et d’inclusion.

*Pour répondre à ce critère, la proposition doit :*

- i. Intégrer toutes les disciplines du design (urbanisme, architecture, architecture du paysage, génie, design industriel et art) dans un aménagement harmonieux et novateur;
- ii. Offrir un design intemporel et inaltérable, intégrant la simplicité de formes, la durabilité et des matériaux de grande qualité, ainsi qu’une attention aux détails et une exécution impeccable;
- iii. Créer des équipements extérieurs à l’usage du public qui mettent à profit le relief naturel varié et les caractéristiques de l’aménagement paysager proposé, afin d’offrir une gamme d’expériences à l’intérieur et autour de l’emplacement;
- iv. Intégrer des stratégies de design adaptées aux conditions microclimatiques pour toutes les composantes et phases du projet;
- v. Réaliser une analyse comparative entre les sexes et mettre en œuvre des stratégies afin d’offrir une expérience équitable à tous les utilisateurs;
- vi. Intégrer au design les perspectives autochtones de toutes les collectivités desservies;
- vii. Atteindre ou dépasser les exigences les plus strictes en matière d’accessibilité universelle établies par les instances fédérales, provinciales et municipales;
- viii. Saisir les possibilités de collaboration avec la Ferme expérimentale centrale (santé et recherche) lors des phases de planification et de design;
- ix. Inclure le bilinguisme dans le design de l’emplacement et dans les éléments de communication concernant l’édifice.

**Aménagement écologiquement soutenable de l’emplacement** – La proposition doit démontrer une gestion exemplaire de l’environnement et réduire l’impact de manière sensible.

*Pour répondre à ce critère, la proposition doit :*

- i. Atteindre ou dépasser les exigences les plus strictes en matière de développement écologiquement soutenable établies par les instances fédérales, provinciales et municipales;
- ii. Reconnaître, protéger et soutenir davantage la biodiversité (végétale et animale) dans la proposition;
- iii. Conserver les terrains en attente d’aménagement comme des espaces verts perméables;
- iv. Intégrer la gestion, le traitement et l’infiltration des eaux pluviales sur place dans la planification de l’emplacement, l’aménagement paysager et le design architectural (toits végétalisés, rigoles de biorétention, collecte des eaux de pluie pour l’irrigation, jardins pluviaux, dessableurs-dégraisseurs, etc.);
- v. Spécifier l’emploi d’espèces indigènes, à faible entretien, bien adaptées aux conditions de l’emplacement, qui procurent un équilibre d’espèces de feuillus et de conifères (biodiversité);
- vi. Mettre en œuvre des stratégies de gestion de la demande en transport et en assurer le suivi afin de réduire le stationnement sur place et d’encourager une répartition modale écologiquement soutenable.

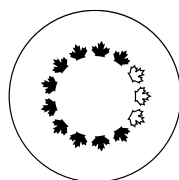
Tableau d'analyse comparative des principes de design du domaine de la capitale de 2017 (lignes directrices propres à l'emplacement) et des critères de performance de 2021 :

<b>Principes de design du domaine de la capitale de la CCN (2017)</b>	<b>Critères de performance de 2021 de la CCN pour le Plan directeur d'implantation du nouveau projet Civic (ébauche)</b>
Cadre de planification de la capitale	Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial
Excellence en design	Excellence en design et innovation / Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial
Conservation du patrimoine	Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial
Expérience et accessibilité universelle des usagers et des visiteurs	Intégration du projet dans son contexte urbain, naturel et patrimonial
Soutenabilité écologique	Aménagement écologiquement soutenable de l'emplacement

---

\*Points d'observation clés :

Toutes les vues indiquées dans l'énoncé d'intégrité commémorative de la Ferme expérimentale centrale, la séquence visuelle à partir de l'entrée panoramique de la promenade Prince of Wales et la vue à partir de la promenade de la Reine-Elizabeth (promenade de la capitale) au droit de la rue Preston ainsi que les vues des bâtiments patrimoniaux de la FEC voisins, et notamment du complexe de l'Observatoire fédéral.



## NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee  
on Planning, Design and Realty

Meeting of May 20 and 21, 2021

2021-P06 - The Ottawa Hospital (TOH) New  
Civic Development – Master Site Plan (C)

Members received a presentation on the Master Site Plan for the Ottawa Hospital new Civic development. They provided the following comments:

### Approach

- The design team has helped capitalize on great opportunities for wellness and healing on the site.
- Functionality and 21<sup>st</sup> century urban approach need to be reconciled. The University of Montreal Hospital is a successful example.
- Hospitals are large institutions with internal building design that do not tend to animate streetscapes. There is an opportunity to animate the street with other activities by placing the hospital in the back of the site.
- The design should be centred on integration with nature for its health benefits rather than adding landscape architecture elements afterwards (cf. The Nature Fix by Florence Williams).

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif  
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance des 20 et 21 mai 2021

2021-P06 - Aménagement du nouveau  
campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa – Plan  
directeur d'implantation (C)

Les membres assistent à une présentation sur le plan directeur d'implantation dans le cadre du réaménagement du nouveau campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa. Ils font les commentaires suivants :

### Approche

- L'équipe de conception a contribué à tirer profit des occasions de bien-être et de guérison sur le site.
- On doit concilier fonctionnalité et approche urbaine du 21<sup>e</sup> siècle. L'hôpital de l'université de Montréal est un exemple réussi de ce point de vue.
- Les hôpitaux sont des institutions de grande taille dont la conception intérieure n'a pas tendance à animer le paysage de rue. Il existe une opportunité d'animer la rue grâce à d'autres activités en plaçant l'hôpital à l'arrière du site.
- La conception devrait être centrée sur l'intégration avec la nature pour ses bienfaits sur la santé plutôt que d'ajouter des éléments d'aménagement paysager par la suite (cf : The Nature Fix de Florence Williams).

2021-P06 - The Ottawa Hospital (TOH) New Civic Development – Master Site Plan (C)

- All patients' rooms should have a view on nature rather than on a parking lot or a service area (statistics on healing power of nature).
- Extensive roof top vegetable gardens tended by patients and volunteers in Singapore could be used as a reference.

Phasing

- Phasing is critical. Development should be encouraged first along Carling Avenue.

Access and Connectivity

- The feature closest to public transit is a parking garage, which will not help people going to ambulatory care by public transit.
- The walking distance between main entrance and LRT station is too long for people who might not be fit for walking.
- Access to the hospital should not be only by car; it should be multimodal, including pedestrians and cyclists.
- Access to the park should be clear and visible for people from the community.
- The escarpment could be an opportunity for connectivity to the west of Carling Avenue. The hospital should not become a major obstacle for pedestrian and cycle routes in this area.
- A motorized sidewalk (people mover) should be considered as a dedicated corridor connecting the transit station and the hospital.
- Public elevators in multiple locations are required to serve those with physical mobility challenges.

2021-P06 - Aménagement du nouveau campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa – Plan directeur d'implantation (C)

- Toutes les chambres de patients devraient avoir une vue sur la nature plutôt que sur un stationnement ou une aire de service (statistiques sur les bienfaits de la nature sur la guérison).
- De vastes jardins sur les toits tenus par des patients et des bénévoles à Singapour pourraient servir de référence.

Mise en phase

- La mise en phase est cruciale. On devrait encourager l'aménagement le long de l'avenue Carling en premier.

Accès et connectivité

- L'élément le plus près du transport en commun est un garage, ce qui ne va pas aider les gens qui vont aux soins ambulatoires par le transport en commun.
- La distance à pied entre l'entrée principale et la station de train léger est trop longue pour les gens qui ne sont pas en mesure de marcher.
- L'accès à l'hôpital ne devrait pas se faire uniquement en auto; il devrait être multimodal, incluant les piétons et les cyclistes.
- L'accès au parc devrait être clair et visible pour les gens du quartier.
- L'escarpement pourrait constituer une occasion vers l'ouest de l'avenue Carling. L'hôpital ne devrait pas devenir un obstacle majeur aux trajets piétons et cyclistes de ce quartier.
- On devrait envisager un trottoir roulant séparé du trottoir pour relier la station de transport en commun et l'hôpital.
- Des ascenseurs publics sont nécessaires à plusieurs endroits pour les gens ayant des défis de mobilité.

2021-P06 - The Ottawa Hospital (TOH) New  
Civic Development – Master Site Plan (C)

2021-P06 - Aménagement du nouveau  
campus Civic de l'Hôpital d'Ottawa – Plan  
directeur d'implantation (C)

Parking

- There should not be any surface parking other than emergency access when there is already a parking structure.
- There should be no parking spaces beside the drop-off zone. They might be ill-used for smokers and relaxation when it is not designed as such (i.e. new McGill University Health Centre).

West Side

- The west side entrance on Maple Drive is also the entrance to the administrative buildings of the Central Experimental Farm.
- There may be a conflict between ambulances and slow driving leisure traffic on weekends.
- A buffer zone is needed for the surface parking in order to preserve the views from the farm. Underground parking would be better.
- The mid-rise form (6 to 8 storeys) is appreciated, especially on the Central Experimental Farm side.

Façade on Prince of Wales Drive

- The façade setback is a positive move, but it should be animated for a sense of safety.

Indigenous Consultations

- The Indigenous people who will be using the facility need to be consulted. Indigenous design thinking should be reflected both inside and in outdoor spaces.

Stationnement

- Il ne devrait pas y avoir de stationnement de surface autre que l'accès d'urgence s'il y a déjà un garage.
- Il ne devrait y avoir aucun espace de stationnement à proximité du débarcadère. Ils pourraient être utilisés à mauvais escient par les fumeurs et la détente alors que ce n'est pas conçu dans cette optique (ex. le nouveau centre universitaire de santé de McGill).

Côté ouest

- L'entrée du côté ouest sur le chemin Maple est aussi l'entrée des bâtiments administratifs de la ferme expérimentale centrale.
- Il se pourrait qu'il y ait conflit entre les ambulances et la circulation lente de loisir les fins de semaine.
- Une zone tampon est nécessaire pour le stationnement de surface afin de préserver les vues à partir de la ferme. Un stationnement souterrain serait préférable.
- On apprécie les bâtiments de hauteur moyenne (6 à 8 étages), surtout du côté de la ferme expérimentale centrale.

Façade sur la promenade Prince de Galles

- Le retrait de la façade est une initiative positive, mais celle-ci devrait être animée pour donner un sentiment de sécurité.

Consultations autochtones

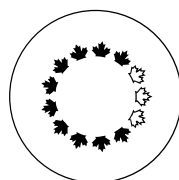
- Les autochtones qui vont utiliser l'installation doivent être consultés. La pensée autochtone en matière de conception devrait se refléter aussi bien dans les espaces intérieurs qu'extérieurs.

Committee Secretary

Secrétaire des comités

*Caroline Bied*

CAROLINE BIED



NATIONAL CAPITAL COMMISSION  
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Excerpt of the Minutes of the

Advisory Committee  
on Planning, Design and Realty

Meeting of November 24, 2022

Extrait du procès-verbal du

Comité consultatif  
de l'urbanisme, du design et de l'immobilier

Séance du 24 novembre 2022

2022-P06 – The Ottawa Hospital Central Utility Plant (Phase 3) and Main Hospital Building (Phase 4) – Schematic Design

2022-P06 Nouveau campus de L'Hôpital d'Ottawa (L'HO) – Avant-projets sommaires des phases 3 (centrale énergétique) et 4 (hôpital)

Members received a presentation on The Ottawa Hospital Central Utility Plant (Phase 3) and Main Hospital Building (Phase 4) – Schematic Design. They provided the following comments:

Urban Context/Integration

- The integration into the urban context in relation to the topography and surrounding roads is appreciated.
- Develop a dynamic environment that goes beyond the traditional concept of a hospital. Potential retail stores could connect the hospital and the community.
- Ensure design is cohesive to connect the parking garage and the hospital pavilion.
- Given that there is one access road to the main entry, it should operate in a way that accommodates

Les membres assistent à une présentation sur le nouveau campus de L'Hôpital d'Ottawa (L'HO) – Avant-projets sommaires des phases 3 (centrale énergétique) et 4 (hôpital). Ils font les commentaires suivants :

Contexte urbain/Intégration

- L'intégration dans le contexte urbain en relation avec la topographie et les rues avoisinantes est appréciée.
- Créer un environnement qui va au-delà du concept traditionnel d'un hôpital. La possibilité de magasins de vente au détail peut relier l'hôpital et la communauté.
- Assurer que le concept est cohésif afin de connecter le garage et le pavillon de l'hôpital.
- Étant donné qu'il y a seulement une voie d'accès à l'entrée principale, elle doit opérer d'une manière qui accomode les



2022-P06 – The Ottawa Hospital Central Utility Plant (Phase 3) and Main Hospital Building (Phase 4) – Schematic Design

emergency situations, universal accessibility, as well as public transit and drop-offs.

- The inclusion of a porte-cochère for weather protection upon arrival would be appropriate.
- Parking use may be low given nature of hospital's function and visitor/patient preference.
- Wayfinding within the site is important as large hospitals can be difficult to navigate. Include audio and visual cues.
- Ensure adequate site furnishings such as benches, waste bins, cigarette disposals in designated areas. Given the distance from the LRT station ensure adequate rest areas are provided.

Materiality

- The use of wood or warmer materials is encouraged to bring richness within the landscape and provide a contrast to the metal cladding.
- Concern that the procurement process may affect the quality of material selection.

Vegetation

- Maximize vegetation, consider planting trees in the parking lot and plaza, thereby increasing the patient's view of green spaces.
- Indigenous placemaking should be established early on, inside and outside the building (i.e., commemorative gardens).
- Encourage achievement of an urban canopy of more than 40%.

2022-P06 Nouveau campus de L'Hôpital d'Ottawa (L'HO) – Avant-projets sommaires des phases 3 (centrale énergétique) et 4 (hôpital)

situations d'urgence, l'accessibilité universelle, le transport en commun et les débarquements.

- L'ajout d'une porte cochère pour la protection climatique à l'entrée est approprié.
- La faible utilisation du stationnement est une possibilité, étant donné la fonction de l'hôpital et la préférence des visiteurs/patients.
- La signalisation sur le site est importante puisque les grands hôpitaux sont difficiles à naviguer. Ajouter des repères sonores et visuels.
- Assurer qu'il y a suffisamment d'accessoires comme les bancs, les poubelles et étouffoirs à cigarettes dans les zones désignées. Fournir des aires de repos étant donné la distance de la station du TLR.

Matérialité

- L'utilisation du bois et de matériaux plus chaleureux est encouragée afin d'apporter une richesse à l'aménagement et un contraste au revêtement métallique.
- Inquiétudes que le processus d'approvisionnement peut avoir un impact sur la sélection et la qualité des matériaux.

Végétation

- Maximiser la végétation, considérer la plantation d'arbres dans le stationnement et dans l'esplanade donc augmenter la vue du patient des espaces verts.
- La création d'espace autochtone doit être établie tôt, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment (par exemple, des jardins commémoratifs).
- Encourager la réalisation d'une canopée urbaine de plus de 40 %.

2022-P06 – The Ottawa Hospital Central Utility Plant (Phase 3) and Main Hospital Building (Phase 4) – Schematic Design

- Suggestion to incorporate other vegetated materials to allow for a lower ground cover as an alternate to grass.
- Important to minimize the heat island effect as much as possible and to aim for a net zero building.

Future

- The future of Carling Avenue and of future buildings will have a great impact on the site and its urban context should be studied closely.
- Preservation of mature trees is an important goal when planning the layout of a future expansion.
- Concerns regarding the possibility to expand vertically. Ensure alternative options are established before construction. Moving the building to the South-West would allow for a large space for an expansion.

Committee Secretary

2022-P06 Nouveau campus de L'Hôpital d'Ottawa (L'HO) – Avant-projets sommaires des phases 3 (centrale énergétique) et 4 (hôpital)

- Suggestion d'incorporer d'autres végétations pour permettre une couverture du sol comme alternative au gazon.
- Important de minimiser l'effet d'îlot de chaleur le plus possible et d'aspirer à un immeuble net-zéro.

Futur

- Le futur de l'avenue Carling et des bâtiments à venir aura un important impact sur le site et son contexte urbain doit être étudié de très près.
- La préservation d'arbres matures est un objectif important dans la configuration d'une expansion éventuelle.
- Inquiétudes vis-à-vis la possibilité d'une expansion verticale. Assurer que les options alternatives sont établies avant la construction. Déplacer le bâtiment au sud-ouest permet une plus grande espace pour une expansion.

Secrétaires des comités

ERIKA DOUAIRE